

Assemblée paroissiale

Chavannes-Epenex

17 mars 2024

Présidente de séance: Adjovi Prince Agbodjan

PV: Jean-Marc Salis

Ordre du jour:

1. Accueil et prière
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Adoption du PV de l'Assemblée du 19 novembre 2023
4. Comptes paroissiaux 2023, du Centre et rapport du caissier
5. Rapport de la Commission de gestion
6. Adoption des comptes et des rapports
7. Rapport de la vie de la paroisse
8. Communications du Conseil paroissial
9. Election du Conseil paroissial
10. Election du bureau de l'Assemblée, de la Commission de gestion, des délégués à l'Assemblée régionale
11. Communications de l'Assemblée régionale
12. Divers et propositions individuelles

1. Accueil et prière

Adjovi Prince Agbodjan ouvre l'Assemblée à 11h22 en accueillant 24 paroissiennes et paroissiens par la prière.

Excusés : Eliane Corlet, Paul Lachat

2. Acceptation de l'ordre du jour

Adjovi fait la lecture de l'OJ. Une modification est demandée de mettre au point 11 « Nouvelles de l'Assemblée régionale », ce qui repousse les « Divers et propositions individuelles » au point 12. L'ordre du jour et sa modification sont acceptés.

3. Adoption du PV de l'Assemblée du 19 novembre 2023

Le PV de l'Assemblée du 19 novembre 2023 avait été envoyé avec la convocation. Il est adopté à l'unanimité.

4. Comptes paroissiaux 2023, du Centre et rapport du caissier

Jean-Marc Salis présente les comptes en expliquant certains montants et répond à quelques questions.

5. Rapport de la Commission de gestion

Bernard Streit lit le rapport de la Commission de gestion signé par Didier Weibel et Bernard Streit.

6. Adoption des comptes et des rapports

Les comptes, le rapport du caissier, le rapport de la Commission de gestion et le rapport de la vie de la paroisse sont acceptés à l'unanimité.

7. Rapport de la vie de la paroisse

Edith Vifian présente le rapport de la vie de la paroisse qui est une reconnaissance de tout ce qui a été vécu du printemps 2023 au printemps 2024. Ce rapport reflète de manière précise et complète toutes les activités paroissiales.

Edith remercie les répondants des différentes activités ainsi que Philippe Morel pour leur collaboration à l'élaboration de ce rapport.

Edith souligne un sujet de joie : notre paroisse a des difficultés financières et malgré tout, elle peut faire des dons.

Edith nous transmet une remarque de Solenne Rocher, Webmaster pour la paroisse : tout le monde peut faire des remarques et/ou des demandes pour inscrire une information sur le site Web.

Edith remercie également le Comité de valorisation du Centre pour toutes les démarches entreprises afin de rentabiliser nos locaux.

8. Communications du Conseil paroissial

Fabienne Salis nous informe que la paroisse ne partagera plus la collecte du 1^{er} dimanche du mois avec l'Ancre, comme c'était le cas lors des célébrations conduites par Sylvie Keufer, pour des raisons principalement économiques.

Philippe Morel précise que les cultes de bénédiction continuent mais seront moins fréquents. Lorsqu'un ministre d'une communauté intervient, il se peut que la collecte lui soit donnée mais pas s'il s'agit d'interventions régulières.

Didier Weibel annonce que dans le cadre du Comité de valorisation du Centre paroissial, une étude est effectuée concernant une potentielle offre de location des bureaux du Centre.

Concernant l'évolution du projet de valorisation du Centre paroissial, la FCPP (Fondation des constructions paroissiales protestantes) intervient maintenant de manière soutenue et a mandaté un architecte pour étudier les différentes possibilités de vente, location, constructions, etc. Cette Fondation prend en charge les frais d'études de l'architecte.

Selon Mme la Syndique de Chavannes, un partenariat avec la Commune ne sera pas possible. Par contre la commune reste intéressée à acquérir certains locaux, principalement la grande salle.

Philippe annonce que des flyers pour le brunch et les spectacles du temps de Pâques sont à disposition.

Philippe indique que la participation à la liturgie au culte est tout à fait possible, des papillons sont à disposition.

9. Election du Conseil paroissial

Les trois membres sortants, Fabienne Salis, Isabelle Langer Bossy et Jean-Marc Salis se représentent.

Il y a 24 bulletins distribués et le résultat de l'élection est :

Fabienne : 23 voix

Isabelle : 23 voix

Jean-Marc : 23 voix

Bulletin Blanc : 1

Deux personnes ont été inscrites en plus sur des bulletins et ont reçu des voix :

Véronique Weibel : 2 voix

Bernard Streit : 1 voix,

Ces deux personnes refusent leur élection.

10. Election du bureau de l'Assemblée, de la Commission de gestion, des délégués à l'Assemblée régionale

- Election du bureau de l'Assemblée :

Les 3 candidats sortants se représentent : Adjovi Prince Agbodjan, présidente, Sewa Prince, vice-président et Jean-Marc Salis, secrétaire.

Adjovi, Sewa et Jean-Marc sont élus par 24 voix en votation à main levée.

- Election de la Commission de gestion :

Nirina Ramaniraka ne se représente pas à ce poste car il va bientôt quitter notre pays.

Didier Weibel et Bernard Streit se représentent tout en laissant la place à d'autres candidat-e-s si une personne le désire.

Le Conseil paroissial s'est approché de Matthieu Calame en lui demandant s'il serait intéressé à reprendre le poste vacant et il a répondu positivement.

Les 3 candidats sont élus par 23 voix et une abstention en votation à main levée.

- Election des représentants à l'Assemblée régionale :

Les deux représentants laïcs sortants, Didier Weibel et Jean-Marc Salis, se représentent à leur poste.

Didier et Jean-Marc sont élus par 23 voix et une abstention par vote à main levée.

11. Communications de l'Assemblée régionale

Philippe nous transmet quelques informations reçues lors de la dernière Assemblée régionale du 12 mars 2024.

En ce qui concerne les repourvues, Marie Ineichen sera ministre à Renens à 50 % et aura un 30 % pour la garderie à Ecublens. Christophe Peters reprend le 100 % à Ecublens au départ de

Patrice Hesslein en août 2024. Laurent Zumstein reprend un 100 % à Bussigny après son départ du Conseil synodal et de celui de Sylvie Dépraz en août 2024. Catherine Dietiker quitte Cheseaux pour rejoindre Prilly (100%).

Le poste jeunesse régional (50 %) est gelé pour 2024-2025. Chaque région doit contribuer au manque de ministres dans le canton et doit choisir quel poste ne sera pas repourvu dans l'immédiat.

Par rapport au nombre de ministres dans le canton, notre région est privilégiée car, à ce jour, seul le poste de Cheseaux reste vacant.

Pour la prochaine élection au Conseil régional, il manque deux candidats-e-s.

Il manque également deux laïcs pour la représentation de la région au Synode, qui doivent être élus par l'Assemblée régionale. Il y a environ 4 séances par année, qui se déroulent généralement entre le vendredi soir et le samedi.

Le culte régional se déroulera le 26 mai 2024 à Prilly.

La prochaine session du Synode devra étudier et voter les propositions du groupe de travail concernant la gouvernance de l'EERV, notamment le passage de 80 à 25 paroisses.

L'assemblée souhaite que les communautés paroissiales actuelles puissent intégrer ce qui est défini comme des ecclésiologies.

Ce projet devra être mis en place entre 2024 et 2029.

Philippe propose l'envoi par courriel des propositions de gouvernance ou de prendre le communiqué de presse à disposition.

Au vu des nombreuses questions et réactions, Birgitte propose que ce rapport fasse l'objet d'un Stammtam suite au synode du 20 avril.

12. Divers et propositions individuelles

Aline Sambuc nous fait un petit rappel sur les « Projets solidaires », qui ont permis l'achat des lanternes de Noël et la contribution aux travaux au Togo, organisés par Adjovi.

Ce Fonds est alimenté par la vente de pots de confitures confectionnés par Aline et qui sont mis en vente toute l'année à l'entrée du temple.

Au départ du projet, ce Fonds a été constitué pour aider l'Église de Pristina mais il a été gelé car l'argent envoyé n'était pas consacré au projet initial.

Aline propose de donner un montant plus élevé au projet « Togo ». Un vote, avec 21 oui et 3 abstentions, demande au CPC, en coordination avec Aline et Adjovi, d'en déterminer le montant.

Claude Vifian distribue les documents pour l'activité du « Dernier repas de Jésus », qui se déroulera le jeudi 28 mars 2024, et une feuille pour s'inscrire à la préparation, l'organisation et au service de ce repas.

Adjovi lève l'Assemblée à 12h57.

Adjovi Prince Agbodjan

Présidente

Jean-Marc Salis

Secrétaire